

Laval le 20/11/2024

Ce mercredi 20 novembre vers 9 h 30, le détenu D. se trouvant sur la cour de promenade frappait violemment contre la porte afin d'en sortir prétextant avoir froid... A l'ouverture de celle-ci afin qu'il réintègre la détention, ce détenu a porté un violent coup de coude dans le visage d'un personnel de surveillance. Ce détenu bien connu pour ces troubles psy. et de notre impossibilité à le doubler en cellule n'a pas sa place sur une petite structure comme la nôtre .

Il aura fallu tout le professionnalisme des agents intervenants, ainsi que l'ensemble des personnels présents sur place pour la mise en prévention au quartier disciplinaire afin de mettre fin à l'incident.

Pour l'**UFAP UNSa Justice**, il est hors de question que cet acte reste impuni, nous demandons le transfert et une sanction exemplaire afin d'envoyer un signal fort à la population pénale.

L'**UFAP UNSa Justice** félicite les personnels présents ainsi que l'encadrement pour leur professionnalisme et souhaite un bon rétablissement à notre collègue victime de cette agression gratuite et l'assure de tout son soutien.

L'**UFAP UNSa Justice** de la MA LAVAL par cet écrit tient à vous faire part de sa grande inquiétude concernant le taux de surencombrement de notre structure. A ce jour 124 détenus hébergés pour 56 places théoriques soit 221 %.

Le bureau local **UFAP UNSa Justice** relance l'alerte aux autorités compétentes sur la capacité d'accueil de notre établissement et demande une action rapide et efficace contre cette surpopulation qui gangrène depuis de nombreux mois.

Le Bureau local **UFAP UNSa Justice**